

- Equipe de France Free Style senior, et junior

Préambule : L'objet de ce document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les sportifs français de free style capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des prochaines échéances internationales de référence.

L'objectif des Equipes de France est d'assurer une représentation nationale sur l'évènement de référence de la saison, pour cette année : les Championnats du Monde.

Dans une démarche de performance cette équipe visera à l'obtention de résultats qui permettront de définir les quotas de participation aux championnats d'Europe 2010 suivant les règles définies dans la convention athlète.

A - MODES DE SELECTION

1. Courses et classement de référence :

1.1. Pour les Seniors

- Classement National FKT 2008
- Manche 1 FKT National Tournon St Martin, le 21 et 22 mars 2009
- Manche 2 FKT National Metz, le 3 et 4 mai 2009
- Manche 3 FKT National St Pé de Bigorre, le 9 et 10 mai 2009
- Manche 4 FKT National Veigné, le 6 et 7 juin 2009

1.2. Pour les Juniors :

- Classement National FKT 2008
- Manche 1 FKT National Tournon St Martin, le 21 et 22 mars 2009
- Manche 2 FKT National Metz, le 3 et 4 mai 2009
- Manche 3 FKT National St Pé de Bigorre, le 9 et 10 mai 2009
- Manche 4 FKT National Veigné, le 6 et 7 juin 2009

2. Organisation des épreuves de sélections Senior et Juniors

2.1. Courses de sélections : manche 1 à 4 du FKT National

2.1.1. Conditions de participation

Pour l'ensemble des épreuves l'inscription et la participation s'effectue suivant les règles de l'animation nationale

2.1.2. Programme des courses

Les quatre courses seront disputées selon le programme prévisionnel réalisé par la commission nationale.

Le programme de ces 4 courses peut être modifié en fonction des conditions extérieures.

2.1.3. Règlement des courses de sélection

Les épreuves se dérouleront en conformité avec les règlements nationaux : règlement commun et règlement spécifique.

2.1.4. Mode de classement, les principes :

Chaque épreuve donne lieu à l'attribution de points suivant les règles définies par la Fédération Internationale pour les Coupes du Monde.

Le classement national de la saison 2008 est pris en compte au même titre qu'une épreuve et suivant le même principe d'attribution des points définie ci après.

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon la répartition suivante :

Classement de la course	Points attribués
1 ^{er}	100
2 ^{ème}	95
3 ^{ème}	90
4 ^{ème}	85
5 ^{ème}	80
6 ^{ème}	75
7 ^{ème}	74
...	...
10 ^{ème}	71

Le classement final est réalisé par l'addition des trois meilleurs résultats obtenus entre le classement national 2008 et les 4 premières manches du FKT 2009.

2.1.5. Départage :

En cas d'égalité de classement pour une catégorie, la meilleure performance de l'ensemble des épreuves nationales 2009, est pris en compte pour départager les athlètes, si l'égalité persiste, la deuxième meilleure performance sera retenue, en dernier recours, le 1er au classement national FKT à l'issue des 4 premières épreuves N1 sera sélectionné.

B - PROPOSITIONS DE SELECTION

1. Préambule :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

Conformément à la convention Equipe de France, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de remplir les conditions de suivi médical et d'engagement pour valider l'inscription définitive à la compétition de référence.

Dans le cas où un bateau ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), le bateau suivant au classement des courses de sélections pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

2. Proposition de sélection pour l'Equipe de France Senior

Dans les catégories Kayak Homme, les 5 premiers bateaux au classement des courses de sélections Senior peuvent être proposés à la sélection senior 2009.

Dans les catégories Kayak Dame, les 2 premiers bateaux au classement des courses de sélections Senior peuvent être proposés à la sélection senior 2009.

Dans les catégories Canoë Monoplace, les 3 premiers bateaux au classement des courses de sélections Senior peuvent être proposés à la sélection senior 2009.

3. Proposition de sélection pour l'Equipe de France Junior

Dans les catégories Kayak Homme, les 3 premiers bateaux au classement des courses de sélections Junior, nés entre le 1/1/1991 et le 31/12/1992, peuvent être proposés à la sélection junior 2009.

Dans les catégories Kayak Dames, le premier bateau au classement des courses de sélections Junior, nés entre le 1/1/1991 et le 31/12/1992, peut être proposé à la sélection junior 2009.

C – PROGRAMMES D' ACTIONS

1. Programme des Seniors :

- Championnats du Monde de Thun (SUI) du 30 août au 6 septembre 2009,

2. Programme des Juniors

- Championnats du Monde de Thun (SUI) du 30 août au 6 septembre 2009,

D – DIVERS

1. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

2. Validation de la sélection et engagements :

La proposition de sélection des athlètes pour les Mondiaux ne sera connue qu'à l'issue du classement après les quatre courses de référence désignées précédemment. La validation de la sélection faite par la DTN est conditionnée à la signature de la Convention Individuelle « Athlète sélectionné en Equipe de France des activités de Haut Niveau Fédéral » et à l'envoi des examens médicaux prévus par convention.

Les modalités de validation des sélections nominatives seront conformes à l'annexe 3 des règlements intérieurs de la FFCK.

Les résultats des Championnats du Monde 2009 conditionneront la représentation de l'Equipe de France 2010 selon les principes établis dans la Convention Individuelle.